

POUR LUTTER CONTRE LE RISQUE ROUTIER



Reconnue d'utilité publique, la Fondation du BTP propose une formation interactive pour lutter contre le risque routier: PACTE BTP. L'approche pédagogique innovante permet à chaque participant d'identifier ses propres points d'amélioration. Ensuite, dans une dynamique positive, la formation utilise l'énergie des stagiaires pour les amener à progresser.

À l'issue de la formation, chacun signe un PACTE avec soi-même.

LES OBJECTIFS



Permettre à chacun d'identifier ses propres axes de progrès au volant.



Amener les stagiaires à changer de comportement lors de leurs déplacements professionnels.



Diminuer le nombre d'accidents du travail sur la route (mission / trajet).



Réduire le budget automobile de l'entreprise avec l'éco-conduite.

LES THÈMES ABORDÉS

- L'alcool
- Les drogues
- L'absence d'entretien du véhicule
- Le téléphone
- Les distances de sécurité
- Le mauvais chargement
- L'éco-conduite
- La fatigue
- La visibilité
- La vitesse
- Le non respect de la signalisation

Le petit + de la formation

Une attestation de formation, à intégrer au **Document Unique d'évaluation des Risques (DUER)**, est adressée par la Fondation.

Public et durée

Salariés : 3h30* / Apprentis : 2h*
Session de 12 à 15 personnes
*peut être adapté

Conditions de déploiement

Les équipes de la Fondation du BTP se tiennent à votre disposition pour organiser la mise en place et le déploiement de PACTE BTP au sein de votre structure (conditions tarifaires, organisation...).

Pour déployer la formation au sein de votre entreprise, contactez-nous :

tél. : 04 78 61 57 91

mail : contact@fondation-btp.com

Suivez-nous sur LinkedIn



Fondation du BTP
5 rue Jean-Marie Chavant - 69007 LYON

fondation-btp.com